Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-212900138-20260623-DELIB2026_052-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT CHATEAULIN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOTMEUR

NOMBRE DE MEMBRES
Présents au Conseil Municipal : 7
En exercice : 11
Qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION
16 juin 2026

2026 – 052 : Réaménagement de la place O p'ti Boneur : Choix des entreprises

l'an deux mille vingt six
le vingt trois juin
à dix- neuf heures,
Le Conseil Municipal de Botmeur, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Eric PRIGENT, Maire.
Présents : Sylvie BRABAN, Didier DANJOU, Nicolas FER, Alain KEROUANTON, Catherine LAMIDON, Anne-Isabelle LE BORGNE, Eric PRIGENT,
Absents excusés: Hélène WAHIS, a donné pouvoir à Alain KEROUANTON, Gildas GOLIAS a donné pouvoir à Eric PRIGENT, Loeiza BEAUVIR a donné pouvoir à Anne-Isabelle LE BORGNE, Pierre-Louis LESEUL a donné pouvoir à Nicolas FER.

Secrétaire de séance : Didier DANJOU

La réunion publique du 24 janvier dernier avait permis de présenter à la population le projet de réaménagement de la place d'O p'ti Boneur. Monsieur le Maire présente les premiers devis reçus et précise que les travaux doivent débuter à partir de septembre prochain. Pour cela, il présente les premiers devis reçus :

- Électricité : EURL le Page : 5 409,00 € HT soit 6 490,80 € TTC
- Terrassement : Quentin PAUL : 38 582,50 € HT soit 46 299,00 € TTC
- Mur en pierres sèches : Mutualisation de 2 artisans : OREKA : 6 868,50 € HT soit 8 242,20 € TTC et Thierry CASTROUILLET : 6 889,50 € HT et TTC

Les autres prestations seront à valider ultérieurement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants,

- Décide de retenir les entreprises et les devis mentionnés ci-dessus
- Autorise le Maire à signer les devis

Le Maire
Eric PRIGENT

Le secrétaire de séance
Didier DANJOU